REGARDS
POINTS DE VUES du CODASE

N° 20 — Janvier-Mars 2014

Ces Accompagnements Innovants

La trilogie : **SENS** (pourquoi, pour quelle finalité), **PROCESSUS** (comment on s'y prend pour faire), **CONTENU** (ce qu'on fait) est un guide précieux pour conduire toute action. Leur mise en cohérence et leur interaction vont orchestrer le déroulement et l'harmonie d'un projet et de sa concrétisation. Je propose de l'utiliser comme fil conducteur pour parler du Centre pour Adolescents de l'Isère (CAI) dans cet édito.

SENS : Pourquoi = la causalité et
Pour Quoi = **La finalité**

La création du CAI s'origine dans une des caractéristiques du CODASE : la prise en compte et la prise en charge éducative d'adolescents en grandes difficultés familiales, sociales et psychiques.
Cette structure s'est construite en 2 étapes repérables avec des processus de deuil, de renoncement, de réaménagement et de réappropriation du projet inhérents à tout changement important.
En 2004, en réponse aux besoins identifiés au niveau du Département de l'Isère en termes d'accueil d'urgence et suite à l'écriture par Sylvie MARIN et Daniel MASEGOSA d'un projet validé par le CODASE et le Conseil Général de l'Isère, le Centre d'Accueil Immédiat voit le jour. Son implantation se fait à POISAT dans une villa avec l'accueil de 9 adolescents filles et garçons de plus de 15 ans. Il s'inscrit donc dans le cadre du dispositif départemental d'accueil d'urgence avec un rattachement à l'Espace Adolescents.
Le sens, la finalité est donc **l'accueil en hébergement collectif et éducatif d'adolescents** avec comme ligne de force, **la protection, l'éducation et le soin assurés dans une approche globale de « prendre soin »** à travers les diverses dimensions du soin psychique, du soin physique et corporel.
À partir de cette expérience riche, des partenariats établis par l'équipe du Centre d'Accueil Immédiat avec le secteur de la pédopsychiatrie, avec l'unité d'hospitalisation Tony Lainé, et dans un contexte d'évolution lié à la création et la mise en place à la fois du Réseau Adolescents Isère (RAI) et à la fois de la Maison des Adolescents, une nouvelle orientation va être donnée au Centre d'Accueil Immédiat.
Ainsi, il devient, en 2011, le **Centre pour Adolescents de l'Isère** (en gardant les initiales CAI). Il participe, pour le Conseil Général de l'Isère, au dispositif départemental de la Maison des Adolescents avec l'ouverture, cette même année, de la seconde unité du CAI sur le territoire de BOURGOIN-JALLIEU.
Le projet et l'accompagnement des travaux d'aménagement de cette nouvelle structure d'accueil, seront portés et suivis par Marcel BORG avant son départ à la retraite.
Depuis 3 ans, les deux unités du CAI, à POISAT et à BOURGOIN-JALLIEU composent donc un même établissement qui intègre pleinement la dimension du soin. Il s'agit là d'un dispositif **du soin de l'être**. Elles sont en étroite collaboration avec les services santé de la Maison des Adolescents Sud Isère, du fait de l'expérience et les liens établis précédemment. Pour le Nord Isère, cette collaboration est en voie de construction pour différentes raisons liées à un contexte et une histoire locale.

PROCESSUS : Comment on fait, comment on s'y prend

Le « comment » se décline par des instances, un cadre de réflexion, et des outils.
L'accueil s'inscrit et se prépare dans **une dynamique partenariale** avec deux temps fondateurs :
– **Une réunion de concertation pluridisciplinaire** ou RCP sous la houlette du RAI, animée par le coordonnateur du Réseau. Cette rencontre permet d'élaborer un parcours pour les jeunes et plus particulièrement du côté du soin psychique. L'enjeu central est l'engagement de chacun dans une synergie d'acteurs pour une situation souvent très complexe. Là peuvent se construire, s'élaborer des pistes et donc une possible orientation des jeunes vers le CAI, sans que cela soit un lieu décisionnel.
– Une instance sur chacun des territoires concernés : **le comité technique** de suivis des placements et orientations, animé par la Direction du CAI, le chef de l'unité, le coordonateur du RAI, la Médecin psychiatre responsable de l'espace santé de la Maison des adolescents et des représentants de l'Unité d'hospitalisation, une représentante de la DIF, des représentants des territoires du Conseil général. Cette instance est un lieu de construction et d'ajustement partenarial nécessaire et récurrent en fonction des problématiques des jeunes accueillis. La question du maillage en réseau est inhérente au fonctionnement du CAI. Le « qui fait quoi » est reposé de manière régulière dans un processus dynamique et vivant.
L'articulation entre ces deux instances demeure indispensable pour que l'accueil se concrétise dans les meilleures conditions.
Un cadre de réflexion où la mutualisation et la complémentarité effective des compétences en matière éducative et

Suite de l'Édito en dernière page

Synthèse des réponses au questionnaire

Rappel : Le questionnaire a pour objet de confronter les représentations qui circulent dans l'Association, à la réalité d'un service ou d'un établissement avec l'objectif d'optimiser les connaissances réciproques à l'intérieur du CODASE.

De façon à rendre lisible les réponses données au questionnaire, il nous a semblé judicieux d'en réaliser une synthèse faisant apparaître la réponse dominante, les réponses périphériques et parfois, les réponses inattendues. Pour la huitième question, nous avons décidé de transmettre en l'état les questions le plus souvent citées. D'ores et déjà, nous remercions les salariés qui ont donné un peu de leur temps pour remplir ce questionnaire.

De son côté, le Centre pour Adolescents de l'Isère a répondu à ce questionnaire de façon à transmettre aux lecteurs une partie de sa réalité professionnelle.

1/ Savez-vous qu'il existe, au CODASE, un établissement appelé Centre pour Adolescents de l'Isère (CAI) ?

Sur l'ensemble des réponses, une majorité absolue (sauf une voix) pour la connaissance d'un Centre pour Adolescents de l'Isère au CODASE.

2/ Où se trouve cet établissement?

Poisat et Bourgoin-Jallieu sont nommés dans presque la totalité des réponses.
Il persiste cependant encore quelques hésitations : Voiron, Nord-Isère, Eybens, Vizille… sont évoqués.

Et la bonne réponse :

Cet établissement est constitué de deux unités :

- **Une entité à Poisat,**
  8 rue Georges Bizet
- **Une entité à Bourgoin-Jallieu**
  8 chemin de Charges

3/ À quel public pensez-vous que cet établissement s'adresse ?

Nous pouvons synthétiser les réponses ainsi : Sont accueillis au CAI des adolescents (jeunes adultes) de 14 à 20 ans, qui connaissent des difficultés familiales, sociales,
et/ou des difficultés scolaires (déscolarisation),
et/ou des troubles psychologiques (troubles du comportement, de la personnalité),
et/ou des troubles psychiatriques ;
pour suivi psychologique, traitement psychiatrique, suivi éducatif avec hospitalisation possible.
Cela dans le cadre de l'ASE et/ou d'un placement judiciaire.

Et la bonne réponse :

Cet établissement accueille des adolescents, filles et garçons, de 14 à 18 ans.

4/ Pour quoi faire ?

L'ensemble des réponses cernent les domaines suivants :

– Travail sur le comportement : donner un rythme de vie au quotidien (projet éducatif).
– Projet de vie (scolarité, formation à remettre en route).
– Soutenir la relation avec les parents.
– Soins psychiques nécessaires (lien avec la Maison des Adolescents).
– Prévention à la délinquance.

Et la bonne réponse :

L'objet central de cette structure est d'accompagner les adolescents vers le soin psychique, plus particulièrement le soin de l'être "corps–tête–cœur" : somatique et bien-être.

5/ Quels types de personnels y travaillent ?

Les personnels cités en grande majorité sont :

- Éducateurs
- Chef de service
- Directrice
- Infirmière
- Psychologue
- Éducateurs techniques
- Maîtresse de maison
- Veilleur de nuit

Le personnel administratif, le médecin psychiatre … sont cités très rarement.

6/ Combien de personnes y travaillent ?

Les réponses se répartissent ainsi : 50% estiment le personnel à 20 personnes
25% estiment le personnel à 10 personnes.
25% estiment le personnel à 5 personnes.

Et la bonne réponse :

Une vingtaine de personnes de différentes catégories professionnelles interviennent au CAI :

- Éducateurs spécialisés
- Éducateurs sportifs
- Moniteurs éducateurs
- Infirmières
- Veilleurs de nuit

7/ Connaissez-vous quelqu'un qui y travaille ?
Aimeriez-vous, vous-même, y travailler ?

70% des personnes interrogées connaissent quelqu'un qui travaille au CAI.
70% des personnes interrogées ne désirent pas travailler au CAI.

8/ Quelles questions aimeriez-vous poser au CAI ?

— En savoir plus sur le partenariat avec les réseaux de soins psychiques et les établissements spécialisés ?
— N'est-ce pas trop difficile d'être toujours sous pression ?
— Pourquoi n'y a-t-il pas de médecin psychiatre si le travail est orienté vers le soin ?
— Y a-t-il des ateliers avec éducateurs techniques ?
— Les jeunes suivis au CAI doivent-ils être déjà inscrits dans un parcours de soin ?
— Quelles orientations après le CAI ?
— Quel travail avec les familles ?
— L'encadrement est-il suffisant ?
— Existe-t-il un "turn-over" du personnel ?
— Y a-t-il un éducateur sportif au CAI ?
— Faut-il être éducateur spécialisé pour travailler au CAI ?
— La structure est-elle pleine ? Si non, pourquoi ?
— Avec combien de partenaires extérieurs le CAI travaille-t-il ?
— Durée des accompagnements ? Comment sont décidées les admissions ?
— Quel type de projet pour un jeune ? (Un exemple)
— Les jeunes admis viennent-ils d'autres structures semblables (exclusion) ?
— Les moyens du CAI sont-ils suffisants pour mener son projet éducatif ?

Synthèse réalisée par
Jacques DURAND
Administrateur

Lorsqu'on me sollicite pour une demande d'admission, la situation est souvent désespérée. Mon interlocuteur est la plupart du temps en train de gérer une situation de crise.

L'angoisse décuple quand j'indique qu'il n'y a pas de place, que les jeunes doivent être inscrits au RAI et que, pour préparer la venue d'un jeune au CAI, il y a forcément une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire.

Cette procédure paraît toujours trop lourde pour le demandeur, mais elle est indispensable pour nous permettre d'accueillir Ces jeunes « incasables ».

Incasable ! Adjectif qualificatif qui exprime une qualité. Pour ces jeunes, elle est caractérisée par une grande capacité à rompre le lien.

En effet, la plupart des jeunes que nous accueillons ont connu un parcours fait de ruptures. Ces jeunes sont devenus des maîtres en la matière, ils ont usé toutes les institutions ou les services qui les ont accueillis. Leur parcours de vie est d'une limpidité malheureuse, la rupture d'abord, subie dans les premières lueurs de leur existence est devenue un art qu'ils exercent avec virtuosité.

Cette faculté fait peur car elle est souvent accompagnée de passages à l'acte violents et impressionnants. Les institutions d'origine nous adressent des qualificatifs qui rendent l'accueil particulièrement délicat et audacieux. Il faut alors une bonne dose d'optimisme pour envisager du possible quand on a le sentiment que tout a été fait et que rien ne marche.

L'équipe du CAI a développé l'art d'accueillir sans stigmatisation. Dès les premiers contacts, nous nous engageons vers les possibilités du jeune. L'histoire n'est pas objectée, mais elle n'est envisagée que pour comprendre. Elle ne doit pas enfermer le jeune dans une forme de fatalisme où seule la répétition des échecs est continue. À ce titre, les synthèses cliniques organisées au CAI nous offrent le décalage nécessaire pour analyser et supporter les symptômes.

Mais pour envisager un accueil, le maillage des prises en charge est devenu indispensable ; il permet de proposer des étayages multiples pour des jeunes qui refusent l'omnipotence institutionnelle. Ce positionnement n'est pas nouveau au CAI, mais il est aujourd'hui envisagé du côté de la clinique institutionnelle : « Un engagement trop important peut nuire, voire persécuter ».

Nous devons permettre à ces « incasables » de pouvoir réinvestir différents accompagnements et trouver des lieux ressources et valorisants.

Le bricolage souvent évoqué devient un acte volontaire, le jeune doit avoir la possibilité de s'essayer dans différents champs avec différentes personnes. Cette diversité permet aux jeunes de vivre des expériences positives ou négatives sans remettre en cause son évolution. « L'échec peut être positif s'il ne détruit pas et fait expérience ».

Ce positionnement institutionnel évite la chronicité ; le jeune peut développer des compétences, être en réussite ici et être en difficulté ailleurs. Son image narcissique sera moins attaquée. Ce positionnement peut interpeller certains partenaires qui ne comprennent pas toujours que, par exemple, la scolarité ne soit pas priorisée ou que les jeunes soient inscrits dans trois institutions similaires (ITEP, AFPA, Mission Locale).

Idéalement, quand nous parvenons à cette forme de « décasage », les jeunes trouvent des tuteurs de « résilience » dans les différents champs visités. Ces étayages permettent systématiquement un apaisement psychique, les jeunes apprennent à maîtriser les symptômes de leur existence ; la relation à l'autre devient possible et une forme d'adaptation sociale s'installe.

Si cet apaisement est réel, il est cependant toujours fragile, l'équilibre tient souvent à l'adaptation de plusieurs institutions et au statut très protecteur de mineur.

À partir de la majorité, le changement est radical, les institutions considèrent ces jeunes comme des adultes avec des postulats différents. Le jeune doit être autonome. C'est lui qui doit avoir des demandes et des projets que les intervenants spécialisés vont accompagner. Il n'a que peu d'adaptation possible, les jeunes doivent s'adapter aux dispositifs existants.

Ce grand écart est impossible. Les jeunes que nous accueillons sont souvent inclassables. Ils multiplient les difficultés et la réponse ne peut pas être unique. Il n'y a pas la solution « miracle » ou l'orientation « qui va bien », les jeunes sont trop ou pas assez !

Pas assez autonome ou trop immature ?

Pas assez décompensé ou trop inadapté ?

Avec ou sans traitement, stabilisé ou pas, acceptant leurs troubles ou pas ?

Cette équation est impossible, malgré des évolutions significatives pour la majorité des jeunes. Nous constatons que les adaptations que nous avons mises en place viennent empêcher les orientations.

L'incasable est devenu inclassable : « La singularité ou la conformité, que choisir ?»

Notre regard sur ce constat doit cependant être optimiste ! Des histoires singulières sont là pour nous le rappeler : « Les graines semées peuvent germer après plusieurs années ».

J'ai pu le vérifier à de très nombreuses reprises. Des jeunes qui semblaient incasables avaient, à force d'expériences heureuses et malheureuses, trouvé une place et des adaptations à leur existence…

Pascal HOCHEPOT
Chef de service éducatif
CAI Poisat

De la contention à la contenance :
Un éducatif particulier en question !

Un des actes éducatifs au CAI demande un savoir-faire particulier : contenir des adolescents en proie à des débordements, des pulsions souvent destructrices. Ces jeunes sont pris dans une spirale dans laquelle leur incapacité sociale accentue leur violence, et leur violence accentue leur incapacité sociale. Mettre fin à ce cercle vicieux pour les inscrire dans



un processus de socialisation est une des réponses dans la gestion de la violence des jeunes par des éducateurs. Une première étape est de les amener d'une situation de rejet à une situation de conflit. Le rejet est asocial, le jeune ne veut rien de l'autre et donc de lui-même. Le conflit est éminemment social, il est une revendication d'une amélioration de sa situation dans le cadre de la société. Pour répondre à cette première étape, les éducateurs doivent avoir la légitimité professionnelle de faire face à la violence et les moyens de la contenir. La régulation, voire la neutralisation de la violence est un pré-requis à la relation sociale et donc à l'accompagnement social. Le lien entre contenance et éducation doit pouvoir se faire, même si il interroge. Embarqués dans le navire, les éducateurs à travers leurs postures et leurs actions quotidiennes tentent de repêcher des « naufragés » sans être à leur tour emportés par les vagues. La fonction première de l'institution est de protéger et de réassurer l'adolescent. Aucun groupe ne peut se passer de régulation. Il est nécessaire de faire respecter les règles de vie collective et d'arbitrer les conflits avant que ceux-ci ne mettent en péril l'unité du groupe. En positionnant l'adolescent sous l'autorité de l'adulte et de l'institution, nous entendons le réassurer et le protéger. Les actes violents des usagers nous déstabilisent et nous ne savons pas toujours comment y faire face et y répondre. Les crises que peuvent représenter l'envie de détruire l'autre lors des passages à l'acte peuvent être des moments de sidération. Cette violence vient aussi questionner l'éthique personnelle et soulève des tabous : a-t-on le droit d'intervenir physiquement sur un adolescent ? L'acte de contenir n'est pas un acte anodin ; il doit s'accompagner de la parole : « *Je ne peux pas te laisser régler des choses par le physique ; je ne t'agresse pas, je t'arrête avant que tu ne commettes des actes qui te dépassent,* … ». Régulièrement, nous sommes confrontés au CAI à des adolescents qui dépassent les limites et qui nous conduisent à les contenir ; cela se fait parfois dans le doute, le questionnement voire la culpabilité : n'avons-nous pas été maltraitants ? Aurions-nous pu faire différemment ? L'acte de contenir ne doit pas se résumer à un tour de passe-passe pour poser le cadre mais bien à une intention de réassurer le sujet et de lui permettre de s'apaiser et protéger le collectif. Même si nos intentions sont bienveillantes, elles ne sont pas toujours comprises dans l'instant par les adolescents. Ce n'est que plus tard, que certains reconnaissent l'importance d'avoir été arrêtés. Pour poursuivre sur la métaphore du bateau, je dirai que nous allons à l'abordage de l'autre (au sens physique du terme) pour l'aider à trouver son gouvernail ou plus modestement à le chercher…

Mohamed TEKFA
Chef de service éducatif
CAI Bourgoin-Jallieu



« *Je ne parle pas aux psys ...* »

Depuis mon arrivée au CAI de Bourgoin-Jallieu, qui correspond à l'ouverture de la structure, en Mai 2010, j'ai proposé de rencontrer les adolescents systématiquement en entretien individuel à leur admission. C'est d'ailleurs un cadre qui est en travail, et qui pourrait être amené à évoluer (recevoir le jeune avec le chef de service et les éducateurs référents par exemple).

Les adolescents accueillis au CAI sont généralement réticents par rapport à ce rendez-vous. « *Je ne veux pas voir de psy, j'aime pas les psys, j'en ai pas besoin, je suis pas fou* », sont des phrases que nous entendons souvent.

La réalisation de ce rendez-vous demande donc un travail d'accompagnement par les éducateurs. Cela demande que l'éducateur puisse parler de ce rendez-vous au jeune, et qu'il lui en transmette le sens. Et cela demande, bien évidemment, en amont, que ce rendez-vous ait du sens pour l'éducateur.

Pour ma part, je propose cet entretien avec l'objectif principal de faire connaissance avec le jeune, et de lui proposer un espace de parole et de mise en sens autour de son arrivée au CAI.

L'admission est entourée de beaucoup de paroles d'autres personnes (l'éducateur référent de l'ASE, le juge, l'éducateur PJJ, l'équipe du CAI, la famille…), et il me semble très important d'offrir un espace où puisse s'exprimer la parole du jeune sur ce qui lui arrive, ce qu'il comprend de son histoire et de ce placement. (En écrivant cela, je me rends compte que l'objectif est ambitieux).

Pour ce faire, je réalise au préalable à l'entretien un génogramme (représentation de l'adolescent et de sa famille, des événements marquants et des liens affectifs) à partir des éléments fournis par le dossier d'admission. Pendant l'entretien, le génogramme se proposera comme un objet de médiation entre le jeune et moi, et comme un support à la discussion.



Nous avons récemment accueilli au CAI un jeune, Yann. J'ai donc proposé une date de rendez-vous pour le rencontrer. L'éducateur qui travaillait ce matin-là a rappelé le rendez-vous à Yann, qui s'est dans un premier temps montré très opposé. « *Je ne parle pas aux psys* » dira-t-il, affirmant sa ferme intention de ne pas se rendre au rendez-vous. Et l'éducateur de lui rétorquer : « *Mais tu n'as pas rendez-vous avec un psy, tu as rendez-vous avec Annabelle* ! ».

Dans un autre temps, cette formulation aurait pu me déplaire. J'y aurais vu une familiarité que je ne souhaite pas instaurer entre moi et les jeunes placés au CAI. J'aurais pu y percevoir, aussi, une annulation de la fonction au profit de la personne.

En réalité, cette formulation m'a touchée. Parce qu'avec cette phrase toute simple, ce que l'éducateur venait dire au jeune, c'est qu'il n'avait pas rendez-vous avec un psychologue-thérapeute, mais avec la psychologue institutionnelle, la psychologue « de la maison », sa collègue à lui, éducateur, et qui le rencontrerait, lui, le jeune, dans le cadre d'une préoccupation globale de l'équipe à son égard.

C'est tout cela que j'ai entendu dans ces quelques mots, et il faut croire qu'ils ont parlé à Yann, puisque ils ont levé sa résistance à venir à l'entretien.

Ce petit récit du quotidien, cette anecdote, illustre pour moi un vrai travail d'équipe, et l'intégration d'une fonction, d'une place, qu'il nous a fallu des années pour construire réellement.

Annabelle GUYON
Psychologue
CAI Bourgoin-Jallieu

Rencontrer les adolescents qui sont accueillis au CAI de Poisat, c'est se confronter à la différence, parfois radicale et accepter de l'accueillir dans ce qu'elle a de plus déroutant. C'est aussi accueillir et contenir l'angoisse, débordante parfois, sans la laisser tout détruire sur son passage.

C'est se laisser guider par l'adolescent avec ses possibilités et ses ouvertures mais aussi avec ses impossibilités, ses impasses. Cela demande un travail d'observation fine où il est essentiel d'être attentif aux petits détails du quotidien pour repérer les modalités qui nous permettront d'entrer en relation avec lui.

C'est se laisser enseigner, en acceptant de mettre de côté notre savoir, pour s'ouvrir à ce que l'adolescent peut nous apprendre de lui. C'est se laisser enseigner par sa logique, souvent bien différente de la nôtre. Cela ne signifie pas pour autant que la formation n'est pas utile, le savoir d'aucun secours, mais plutôt que pendant le temps de la rencontre, nous nous appuyons sur ce que nous montre le jeune et non pas sur un savoir préexistant. Dans l'après-coup, la formation est essentielle pour penser ce qui apparaît souvent impensable au premier abord, afin de donner une direction à notre travail. D'ailleurs, depuis quelques années, nous avons choisi de mettre en place un travail de formation continue destinée à toute l'équipe. Tous les deux ans, nous travaillons 4 demi-journées avec un psychanalyste pour conceptualiser notre pratique et approfondir des notions de psychopathologie.

Par ailleurs, parce qu'être éducateur auprès de ces adolescents est difficile, cela demande à ce que la pensée soit au travail. Pour cette raison, nous avons choisi d'extraire les synthèses des réunions d'équipes auxquelles nous invitons les partenaires du soin psychique, afin d'être pleinement disponibles pour travailler les situations cliniques, sans être pressés par le temps et encombrés par d'autres points à traiter, comme ce peut être le cas en réunion d'équipe. Ces dernières laissent néanmoins toujours une place importante à l'évocation des situations des jeunes.

Cette pratique que j'appelle « une pratique du singulier » est une pratique différente pour chacun. Loin d'une pratique « la même pour tous », on peut parler d'une adaptabilité à chacun. C'est l'adolescent qui nous indique quelle est la juste distance à avoir avec lui, quelles sont les exigences qu'on peut avoir avec lui et pour lui, comment l'accompagner dans sa construction singulière.

Cette logique de travail s'est construite petit à petit dans l'équipe à partir de la rencontre avec des sujets psychotiques. En effet, pour ces sujets dont le rapport à l'autre est particulièrement difficile, empreint de méfiance, il nous a fallu inventer pour pouvoir les accompagner. En effet, dans la psychose où la rencontre avec le symbolique n'a pas été structurante, la parole de l'autre est souvent persécutrice, le désir de l'autre vécu comme intrusif. Les filtres qui permettent habituellement de régler la distance à l'autre ne sont que très peu présents et la relation peut très vite être perçue comme dangereuse.

Parce que dans la psychose il n'y a pas de consentement à la règle « pour tous », parce que le sens commun n'est parfois d'aucun secours pour les jeunes que nous accueillons, parce qu'ils n'ont pas toujours le mode d'emploi pour vivre avec les autres, nous avons dû mettre en place de nouvelles pratiques, des pratiques qui s'ajustent à chacun.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de règles de vie dans la maison de Poisat. Le cadre est bien là. C'est dans sa mise en œuvre qu'il y a souvent des adaptations afin qu'il soit supportable pour chacun. Il s'étire, se déforme, afin de permettre aux jeunes de s'y loger, mais il reste toujours un repère pour tous.

Par exemple, pour certains, les fugues seront admises comme un symptôme, même si on cherchera à les limiter, à les sécuriser. Pour d'autres elles seront empêchées.

Certains auront la permission de sortir de table avant la fin du repas car cela constitue pour eux une épreuve trop difficile.

Si dans d'autres foyers d'adolescents on est vigilant à « porter la règle », à Poisat on sera plutôt attentif à ne surtout pas « incarner la règle » au risque de devenir un persécuteur pour certains adolescents. Cela s'accompagne d'une position où l'on tente de se situer dans le « pas trop », pas trop fort, pas trop près, pas trop désirant, afin de ne pas devenir « l'autre féroce » aux yeux de certains jeunes ! Une position pas facile à tenir surtout lorsqu'on est engagé comme le sont les éducateurs du CAI.

Cette articulation entre l'individuel et le collectif est un travail permanent qui n'est pas toujours facile au quotidien. Cela entraîne parfois des difficultés dans l'accompagnement éducatif car nous n'avons pas les mêmes exigences selon les jeunes. Cependant, les adolescents acceptent souvent assez bien ces différences car, même s'ils peuvent s'en plaindre, ils savent qu'ici « on fait du particulier », pour reprendre les propos d'un ancien éducateur du CAI. C'est une « pratique du singulier » !

Je conclurai par cette belle phrase que m'a dit un jour un jeune éducateur, quelques semaines après être arrivé au CAI : « *Ici, on ne s'intéresse pas à ce que les jeunes ont fait ou n'ont pas fait, on s'intéresse à ce qu'ils sont et on leur permet d'être ce qu'ils sont !* »

Sylvie CHARBONNIER-MARIN
Psychologue
CAI Poisat

Les adolescents accueillis au CAI ont pour la plupart vécu une hospitalisation en psychiatrie. Les objectifs de leur projet de vie doivent en ce sens assembler la dimension éducative à celle du soin. Cet accompagnement spécifique a considérablement modifié la pratique de notre équipe pluridisciplinaire. Il a donc fallu adapter avec pertinence notre accompagnement auprès d'adolescents envahis par des troubles psychiques plus ou moins conséquents.

Pour illustrer mes propos je prendrai l'exemple d'Erwan.

Son comportement violent envers les jeunes et les éducateurs a entraîné de multiples arrêts de prise en charge dans diverses MECS.

Âgé de 16 ans, il va mettre à mal durant huit mois son dernier placement en faisant preuve de violences diverses, symptomatiques de son profond mal-être. L'équipe éducative, mise à rude épreuve, l'accompagnera avec persévérance jusqu'à son hospitalisation à Tony Lainé. Elle le visitera régulièrement afin qu'il ne vive pas l'indubitable processus de séparation entre lui et les éducateurs comme une rupture.

Après deux mois d'hospitalisation, une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) est organisée afin de réfléchir aux modalités de sortie d'Erwan. Le CAI est alors envisagé comme un lieu adapté aux difficultés de l'adolescent. Durant cette concertation le discours des professionnels qui évoquent Erwan fait apparaître une vision différente selon qu'il s'agit de l'équipe éducative ou médicale.

La vision de l'équipe médicale semble opposée à celle de l'équipe éducative de son dernier lieu d'hébergement. Elle fait apparaître un adolescent calme et qui participe volontiers aux différentes activités thérapeutiques proposées à Tony Lainé. Il n'attaque aucunement le cadre médical. Il apparaît donc que la prise en charge hospitalière lui permet de s'apaiser réellement.

L'accueil d'Erwan au CAI se fera dans un premier temps de manière progressive. Les éducateurs sortiront tout d'abord Erwan du contexte de l'hôpital et organiseront pour lui des activités extérieures. Son accueil graduel au sein du groupe sera entrecoupé par un accueil de jour hospitalier trois journées par semaines. Il prendra en compte l'effet angoissant que peut produire le groupe sur Erwan.



Depuis 14 mois d'accueil, Erwan a été hospitalisé à huit reprises. Des périodes de mal-être et de mieux-être se sont succédé jusqu'aujourd'hui. Le travail éducatif a donc souvent été "interrompu", "mis de côté", "mis en veille" par la nécessité du soin psychique. Les "va-et-vient" d'Erwan entre CAI et hôpital représentent une expérience commune à tous les jeunes du CAI. L'équipe éducative doit faire avec ces "interruptions", s'adapter à ces "allers-retours" entre hôpital et CAI. Il ne s'agit pas d'opposer éducatif et soin, car ces deux notions participent à l'accompagnement de chaque adolescent accueilli au CAI. Il s'agit "d'accepter" qu'il faut du temps pour que ces jeunes comprennent tout le sens de leur accompagnement soignant. Il s'agit de comprendre qu'il est difficile pour eux de prendre continuellement un traitement ; traitement dont ils ne voient que les effets secondaires alors que celui-ci stabilise leurs troubles et leur permet de reprendre pied. Il s'agit de constater, d'admettre et de permettre que ces adolescents retrouvent une disponibilité psychique pour être sensibles au discours et à l'accompagnement éducatif.

L'hospitalisation semble être pour Erwan "la parenthèse nécessaire" à son apaisement. Celle-ci vient "mettre en suspens" les symptômes du mal-être. J'émets l'hypothèse que le contexte hospitalier le sécurise et qu'il en a besoin pour "refaire surface".

Bien qu'Erwan ait été hospitalisé à plusieurs reprises, l'équipe éducative s'attache à porter un regard avant tout sur des adolescents et non sur des malades.

Être éducateur au CAI c'est alors penser la notion éducative par la fenêtre du soin.

Naziha LAYEB
Éducatrice spécialisée
CAI Poisat



Nœud Va-et-vient

Dans les yeux d'Anna

Le regard d'Anna devine, insuffle, encourage sans jamais se détourner.

Il inspire l'atelier création et illumine cet espace informel où la liberté de créer s'impose.

Il n'a d'attention que pour eux, le temps d'un instant, d'une heure et plus si leur cœur et leur corps sont d'accord.

Le regard d'Anna invite chacun et chacune à visiter ses émotions afin qu'elles puissent éclore à la manière de soi même. Le paraître n'existe plus, seules sont de mise les apparitions.

Il n'a d'attention que pour eux, le temps d'un instant, d'une heure et plus si leur cœur et leur corps sont d'accord.

Le regard d'Anna est un vent léger qui soulève et suspend aux tableaux les peines, les tourments et les joies. Tableaux sur toile, sur tissus ou sur papier. Peines d'enfances, tourments d'adolescents et joies à venir.

Il n'a d'attention que pour eux, le temps d'un instant, d'une heure et plus si leur cœur et leur corps sont d'accord.

Le regard d'Anna fait scintiller le bout de leurs pinceaux, de leurs doigts ou de leurs craies pour que les couleurs dansent, se mélangent et prêtent vie à leurs émois.

Il n'a d'attention que pour eux, le temps d'un instant, d'une heure et plus si leur cœur et leur corps sont d'accord.

Le regard d'Anna est celui d'une fée. Il entrevoit ce qu'ils ignorent encore, la perception de leur propre lumière, éclatante, obscure et silencieuse qui inventera leurs créations intimes.



Il n'a d'attention que pour eux, le temps d'un instant, d'une heure et plus si leur cœur et leur corps sont d'accord.

Houria PAYEN
Monitrice Éducatrice
CAI Poisat

JE suis ...

Le CAI , ce n'est pas l'histoire d'UNE vie
Mais un lieu de passage où l'on se construit.

Les jeunes, quand ils débarquent,
Ils sont las, furax, en vrac.
De beaux discours, des règles à la pelle,
Mais, de quoi je me mêle !

Rébellion, repli, pétage de plomb,
Faut que ça sorte, il paraît que c'est bon !
On nous parle de projets, c'est flippant
Alors on prend son temps.

Le temps, parlons-en
Pourquoi se lever, si c'est pour glander,
Pourquoi travailler, si c'est pour en baver,
Pourquoi aller consulter, j'suis pas "taré" !

Alors quoi ?
On nous lâche pas, pourtant on fait des éclats
Mais ils sont toujours là, c'est peut-être ça !

Y aurait-il du possible finalement
Dans cette vie de tourments
Ce qui se dit, c'est qu'aujourd'hui
JE suis…

Carine FLORET
Éducatrice spécialisée
CAI Bourgoin-Jallieu

Être infirmière au sein du CAI

L'Organisation Mondiale de la Santé (7 avril 1948) définit la Santé « comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Depuis sa création en 2004, l'originalité du projet du CAI (Centre d'Accueil Immédiat) puis en 2011, Centre pour Adolescents de l'Isère, était centrée sur l'orientation vers l'accompagnement au soin.

La particularité de ce projet était d'inclure dans l'équipe pluridisciplinaire une infirmière qui faisait partie de l'équipe éducative. Ce positionnement a posé de grandes difficultés car deux corps de métier se rencontraient au sein de l'établissement. En effet, au départ, les codes et langages n'étaient pas les mêmes : une infirmière occupant un poste éducatif et médical était antinomique pour les éducateurs. Après ce constat, le chef de service Stéphane MOURE a démontré que la structure ne pouvait fonctionner que si les éducateurs intégraient la fonction propre de l'infirmière.

L'accueil d'adolescents en grande difficulté psychique nécessitait une prise en charge médicale. Le rôle de l'infirmière a servi de trait d'union entre les établissements soignants et le CAI. Le travail étant nouveau, le langage médical, peu connu et employé par les éducateurs, donnait une place primordiale à l'infirmière. Ainsi, l'équipe s'est aperçue de l'utilité de l'infirmière pour les prises en charge médicales (en exemple : la gestion des traitements), ce qui a permis aussi une facilité dans les échanges avec les médecins.

Le fait de passer du temps au sein de l'équipe éducative et auprès des jeunes a permis de croiser les regards éducatif-soin et de les articuler dans l'accompagnement. Cette articulation a aussi permis de démontrer l'intérêt et l'importance de la prise des traitements.

Ainsi, le sens du soin médical sur les prises en charge a permis à l'équipe éducative de se rapprocher des professionnels du soin. De ce fait, la nouvelle culture du CAI offre un rapprochement avec l'Antenne Adolescents (structure de soins). Avec la création de la MDA (Maison des Adolescents), le CAI a trouvé une place à part entière, lui proposant l'hébergement et surtout une prise en charge ambulatoire : classe thérapeutique, hôpital de jour, psychiatres, psychologues, art-thérapie, psychomotricité.

Le rôle de l'infirmière au CAI prend en compte l'adolescent dans sa globalité ; il vise à rétablir l'intégrité physique et psychique.

L'infirmière essaie de comprendre les difficultés de l'adolescent et lui propose les moyens de les résoudre avec un accompagnement vers le soin somatique, dans le suivi d'éventuelles pathologies, dans le soin relationnel ainsi que dans la prévention qui font partie intégrante du travail.

La confiance, le lien, la communication sont indispensables pour amorcer un travail de suivi.

La plainte d'une douleur est toujours le préambule à la demande d'une venue à l'infirmerie, qui est un endroit joyeux, contenant et chaleureux. L'infirmerie est réellement petite, un fauteuil confortable est installé à côté d'un radiateur qui dégage une chaleur réconfortante et rassurante. À ce moment-là, la parole commence à se libérer. Ainsi, l'infirmière peut recevoir, accueillir l'adolescent dans le respect et la confidentialité. Une fois ce climat de confiance instauré, le jeune arrive à communiquer et peut donc parler de ses maux.

Grâce à l'écoute et l'attention bienveillante, l'adolescent se risque à parler de son corps : ce corps qui change, qui l'inquiète, qu'il ne connaît ou ne reconnaît pas. L'infirmière est alors là pour le valoriser, prendre soin de lui, le rassurer, lui redonner envie, espoir, confiance. Lui dire qu'il est beau voire le plus beau, qu'il va grandir, maigrir, que son acné va disparaître...

L'objectif est la valorisation du jeune, dans ce cadre contenant, apaisant et rassurant. Ainsi, lorsque le jeune prend conscience de l'image de son corps, il est capable de recevoir différents soins corporels (apprentissage de la propreté, règles d'hygiène, bains et douches…). Les soins esthétiques chez les jeunes filles sont également un support au bien-être de l'adolescent.

Ainsi si l'adolescent améliore son image et renforce son estime de soi, peut-être parviendra-t-il à soigner son âme meurtrie.

La sexualité est abordée à chaque rencontre. L'infirmière informe des risques encourus lors de relations non protégées, donne des informations sur les moyens de prévention et de contraceptions, sur les différents lieux de soins et sur les professionnels de santé qui pourraient aider le jeune.

Pour instaurer et maintenir ce climat de confiance, le secret professionnel est une nécessité. Celui-ci protège l'intimité du jeune. Il est partagé avec l'équipe uniquement pour mieux soigner et prendre en charge la santé du jeune. L'infirmière et le médecin sont responsables de ce secret qui sera divulgué seulement en cas de danger pour l'adolescent lui-même, pour les autres jeunes ou pour l'équipe éducative.

Grâce à cette relation de confiance, l'adolescent sait que sa parole est prise en compte, que son vécu est entendu. Parfois, une aide thérapeutique est nécessaire et efficace. Le médicament soigne, peut aussi rassurer, et soulage les souffrances. Mais l'adolescent peut aussi incriminer le médicament qui le rend somnolent et qui peut souvent lui faire prendre du poids. Alors la qualité du lien avec l'équipe éducative est indispensable pour que le jeune poursuive son traitement et comprenne que c'est une aide nécessaire malgré quelques effets secondaires.

Toute l'équipe éducative concourt au bien-être des jeunes accueillis grâce à leur engagement, à leur professionnalisme, à leur transmission des valeurs.

« La culture CAI » reste efficiente pour emmener le jeune dans son projet de vie.

Catherine SILLAM
Infirmière
CAI Poisat

L'Instruction

Comme disait Maître Gims, désigné Ministre de la Culture par les jeunes d'aujourd'hui, l'Instruction doit être un plaisir et non une punition.

L'instruction nécessite tout de même une certaine discipline, une contrainte qui s'avère libératrice pour ces jeunes.

Les chaises qui grincent, la table branlante, les stylos sans capuchon, sont prêts à accueillir tous ces jeunes avides de savoir.
Les minutes défilent, les cerveaux bouillonnent mais l'impatience commence à jaillir dans la salle.
Les pieds trépignent, l'heure de la délivrance arrive mais tous résistent et continuent à se saisir du savoir donné.



Les chiffres s'additionnent, les mots s'imbriquent et quelques sourires, dus au plaisir d'apprendre, apparaissent sur les visages de ces écoliers assidus.

Grâce à ce savoir, de nouveaux horizons apparaissent et une petite lumière scintille dans la pièce.

Et pour finir ce texte simple mais honnête, avec les mots dits, je ne répéterai qu'une phrase dite par un jeune du CAI : « *Merci pour ces nouvelles portes ouvertes* ».

Patrick HUSSON
Éducateur technique
CAI Poisat

Stagiaire au CAI

Être stagiaire au CAI c'est tout d'abord prendre le temps de se poser et d'observer

C'est prendre le temps de découvrir chaque jeune avec ses capacités et ses difficultés

C'est comprendre les pathologies et les psychopathologies de chacun d'entre eux

C'est être curieux, se documenter, questionner l'équipe

C'est s'appuyer sur le quotidien pour entrer en relation avec les jeunes

C'est comprendre que le quotidien est la base de l'accompagnement

C'est apprendre à prendre soin du jeune tant au niveau physique que psychique

C'est comprendre la nécessité d'accompagner le jeune vers le soin en plus de l'accompagnement éducatif

C'est comprendre l'importance du soin pour ces jeunes

Être stagiaire au CAI c'est aussi être confronté aux angoisses des jeunes

C'est aussi être face à des comportements liés à des psychopathologies que l'on ne comprend pas tout le temps

C'est aussi être confronté parfois à des violences physiques

C'est aussi comprendre la nécessité de faire des contentions

Être stagiaire au CAI c'est apprendre à faire de la gymnastique entre le soin et l'éducatif, mais aussi découvrir les problématiques liées à l'adolescence. C'est un terrain de stage qui offre un panel d'observations et d'apprentissage.

Sandra CRISTOFOLI
Éducatrice en formation
CAI Poisat



Au CAI, j'ai été intriguée par cette pratique non-officielle de ne pas renvoyer un jeune, une position presque militante en dépit de tout ce que cela peut induire dans l'équipe.

Dans notre travail, il est parfois compliqué de ne pas stigmatiser ces adolescents en leur collant des étiquettes. Cela compromet leur image déjà très dégradée. Dans leurs histoires, nous entendons des récits dramatiquement similaires. Les suivis éducatifs se suivent et se ressemblent par leur manque de moyens opérants. À quel moment peut-on dire que l'on n'en peut plus ? Quand l'adolescent met tout en échec ? La subjectivité des professionnels intervient forcément car elle vient toucher nos limites institutionnelles, collectives et/ou personnelles. Mais l'échec se définit surtout par le refus de l'aide et se caractérise souvent par des non-demandes et le rejet en bloc de ce qui est proposé.

Ce comportement n'est, somme toute, que la conséquence d'un rapport carencé entre les parents et les enfants et qui a inscrit le jeune dans une structure qui rejette toute confiance en l'adulte. Le jeune rejoue des choses de son histoire et de son rapport aux adultes. Ceci est fortement accentué par la contradiction liée à l'adolescence elle-même, entre enfance carencée et adulte en devenir, entre immaturité psychique et désir d'autonomie.



Ces adolescents viennent ainsi tester le degré d'implication de l'institution. « Si je fais cela, je serai renvoyé ».

L'exclusion, le renvoi est un événement connu de tous les jeunes dont on s'occupe. Exclus de l'école, exclus de leur famille, seule l'inscription dans la protection de l'enfance ne finit pas de les exclure de la société elle-même. Or l'exclusion est toujours destructrice.

Au CAI, chaque situation est encadrée par un couple éducatif, le chef de service et les référents de soin (psychologue, psychiatre, infirmière). Cela permet d'intervenir avec une variété d'intervenants, chacun ayant un rôle et garantissant une prise en charge globale travaillée en réunion d'équipe. Il s'agit de créer autant que possible un lien sécurisant avec les jeunes et les parents souvent eux-mêmes malmenés dans leur vie et en réelles difficultés. Il s'agit aussi de proposer une collaboration conjointe. Lors de conflit, de difficulté, le message envoyé aux parents et aux adolescents, lors de l'élaboration du DIPEC est que quoi qu'il arrive, on ne les laissera pas tomber.

Le fait de ne pas exclure du foyer symbolise finalement une sécurité, là où justement cela fait défaut dans le parcours du jeune, alors que le renvoi ne fait qu'aggraver le manque de sécurité vis-à-vis des adultes. Il augmente la violence d'une maltraitance institutionnelle qui se rajoute à celle de la famille, à celle de l'école. En plus, cela semble contre-productif et contre-éducatif de fonctionner selon une forme de chantage : « *Attention ! Si tu voles, si tu consommes des drogues, si tu fugues ou si tu es violent, tu seras renvoyé.* »



Au CAI, nous nous efforçons lorsque cela est possible, dans certaines situations, de maintenir un temps d'accompagnement, un suivi souvent principalement axé sur le soin, même après le départ d'un jeune. Nous avons aussi des fugueurs et fugueuses « longue durée », qui s'inscrivent dans un processus d'errance. La facilité voudrait que l'on fasse un arrêt de prise en charge. Comment alors ne pas couper définitivement le lien et continuer malgré tout à travailler avec eux ? Comment être co-errant ?

Bien sûr, ce postulat posé, cela implique une réflexion active, une adaptation et une remise en question des pratiques. Il s'agit de mettre l'accent sur un maillage professionnel plus poussé puisque seuls nous n'y arrivons pas et nous ne pouvons pas y arriver. Cela n'est pas toujours possible, mais il semble tellement primordial que le jeune s'abandonne plutôt que de l'abandonner lui, pour qu'il puisse trouver un chemin et « accueillir la vie telle qu'elle se présente ».

Natacha SIMIAND
Éducatrice spécialisée
CAI Poisat

L'activité pêche au CAI de Poisat n'est pas juste une sortie au bord de l'eau avec un pique-nique, où l'on passe quelques heures à attendre un poisson qui ne viendra sûrement pas. C'est une activité où l'on acquiert des connaissances et des compétences techniques.

Avant ces sessions, un petit cours théorique se met en place où les participants apprennent les rudiments nécessaires à la technique utilisée ainsi que les mœurs du poisson recherché : où il vit, ce qu'il mange, comment il se nourrit... Puis, ils découvrent comment tenir une canne à pêche, faire des nœuds de liaisons, adapter sa plombée, ligaturer des hameçons ou manier un leurre.

Ensuite vient le moment où il faut restituer ces connaissances en se mettant en action avec une petite appréhension, faire sa première prise, sortir en premier, ce fameux poisson et ainsi se dire meilleur que l'éducateur.

Après quelques heures, à se promener au bord de l'eau, canne à la main, nous faisons le bilan de la session : les difficultés rencontrées, comment y remédier et le primordial, le nombre de captures réalisé.

Avec ce type de fonctionnement, les apprentis pêcheurs ont pu s'essayer à différentes techniques de pêche comme la truite au toc, le black bass aux vers et le brochet aux leurres. Le commentaire revenant le plus souvent de la part des pratiquants est celui-ci : « *Merci de nous trouver des endroits calmes et reposants pour apprendre* ».



Kevin DI NOLA
Éducateur sportif
CAI Poisat

Le CAI est un seul établissement de notre Association avec deux maisons. La première maison est située à POISAT et a ouvert ses portes en 2004 ; la seconde à BOURGOIN-JALLIEU, inaugurée en 2011.
Il nous semblait important d'éviter de les comparer mais plutôt de visiter les deux lieux et de mettre en lumière leur situation géographique et comprendre comment le CAI a appréhendé le territoire.
Pourtant, après notre visite des deux maisons, force est de constater que l'on peut parler plutôt des CAI car il semble à première vue, au regard de la configuration géographique d'une part et de l'agencement d'autre part, que le suivi ou l'accompagnement des adolescents pourrait en être impacté.

Portons d'abord notre regard sur le **site de Poisat.** Située presque au bout d'une impasse, la maison et son jardin sont fondus dans un environnement paisible composé de villas des années 70. Le bâtiment est certes un peu plus élevé que les résidences adjacentes mais rien n'évoque au passant la présence d'un "foyer". Même la plaque du Conseil Général apposée au bâtiment se fait



très discrète aux yeux du visiteur. Pour l'anecdote, le professionnel extérieur qui se rend pour la première fois au CAI est souvent assuré d'être arrivé à bon port en ayant pu repérer le véhicule de transport 9 places garé dans la rue, juste devant la structure.



L'équipe éducative nous explique comment elle a réussi à vivre en bonne entente avec les voisins. Dans un premier temps, un travail d'information, de médiation, a été nécessaire pour lever leurs appréhensions. Il a permis de construire au fil des années une communication continue avec le voisinage, à une bonne distance qui évacue des cadres de vie une intrusion réciproque. C'est encore un travail quotidien, fait d'échange d'usages qui permettent la notion de vivre ensemble.



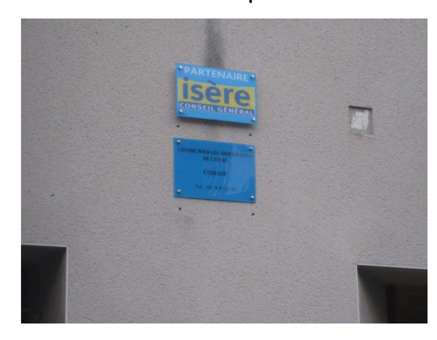
Ensuite, les partenaires indispensables à la vie du public accueilli sont très accessibles : collège, cabinet médical, mission locale et surtout la Maison des Adolescents, située à 10 minutes.
Les éducateurs insistent également sur la proximité de la gendarmerie d'Eybens avec laquelle ils ont noué une réelle collaboration au niveau de la prise en compte des fugues des jeunes.

À Bourgoin, la maison est située en plein centre de la ville et est donc très proche également du réseau et des partenaires. Dans la représentation collective, on pourrait penser que pour accueillir ces adolescents, il serait peut être plus pertinent d'être dans une zone beaucoup plus excentrée.



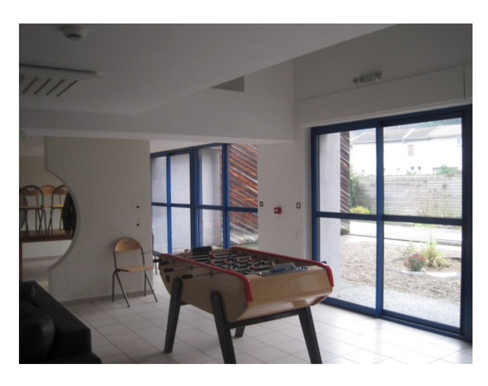
L'apaisement de la situation est passé par « une explication de texte ». Qui sommes-nous, que faisons-nous, qui accueillons-nous ? L'ignorance et les représentations parfois imaginaires, fortement ancrées, ont mis du temps à s'estomper. D'ailleurs rien n'est acquis et les remises à jour sont fréquemment nécessaires.
Ces deux maisons sont bien implantées géographiquement sur leur territoire mais qu'en est-il de l'agencement intérieur ?

Ce « travailler ensemble », semble s'être concrétisé par un « apprivoisement » du « dehors » dans un premier temps et d'une organisation de fait du « dedans » dans un second temps.



« Le dedans » : d'un côté une maison de ville et de l'autre une ancienne usine transformée par un architecte pour ses besoins.

La maison de Bourgoin offre des espaces lumineux et aérés, donnant un réel sentiment de liberté. Lors de



la visite, nous ne pouvons qu'être impressionnés par les lieux et par son cachet. Nous questionnons l'équipe sur l'impact de ces grandes surfaces sur les jeunes accueillis. Les professionnels nous expliquent que le volume est appréhendé par le jeune non pas comme une absence de contenance mais plus dans la crainte de concevoir l'extérieur.



Dans le jardin entouré de baies vitrées nous apercevons une piscine. Cet élément a beaucoup questionné l'équipe de direction de l'époque : la garder ou la condamner ? Ce choix a été mûrement réfléchi et pas seulement doté la seule MECS du CODASE d'un tel équipement. Ainsi, la



piscine fait partie intégrante de la maison. Elle permet par sa seule présence une forme d'apaisement. Assis sur le canapé, les jeunes peuvent La contempler.

À Poisat, la maison est composée de trois étages. Le premier pour le secrétariat, le second pour les filles et enfin, le dernier pour les garçons.
On note que les lieux de passage, les couloirs sont exigus. Nous apprenons qu'il n'y a pas pour tous les jeunes des chambres individuelles, voire aussi un espace qui leur serait dédié. Notre visuel sur ces volumes et ces espaces nous donnent l'impression qu'ils ne sont peut-être pas facilitants dans l'accueil de ces adolescents :
– tant pour les éducateurs, qui sont parfois amenés à gérer une situation de crise ou un acte agressif chez le jeune dans des endroits confinés
– … que pour les jeunes, qui éprouvent le besoin par moment de se retirer, de s'isoler des autres dans un espace intime
Pourtant, malgré les défauts apparents des lieux, l'équipe semble s'être accommodée ; les jeunes aussi.
Mais l'exiguïté relative des lieux accentue sans doute par ailleurs le cadre chaleureux du lieu l'accueil. Un membre de l'équipe pointe le fait que des espaces trop grands peuvent activer de l'angoisse chez les jeunes, qui sont très souvent en effet rassurés de se trouver « sous le regard » de l'adulte. Ce qui amène un éducateur à nous dire que l'équipe travaille beaucoup, de fait, « avec l'oreille et les yeux ».
On parle volontiers de l'âme de la maison. Et l'on constate qu'elle est très investie par les adolescents dès la montée d'escalier, décorée par de magnifiques graffs.

Au sein des deux maisons, Il n'y a pas de maîtresse de maison. C'est un choix éducatif qui permet au groupe de s'investir pleinement, avec les éducateurs, sur les tâches du quotidien.

Des éducateurs qui travaillent à Poisat depuis 10 ans soulignent également que son implantation géographique sur le territoire fait oublier certains paramètres liés à l'agencement intérieur.

De Poisat à Bourgoin, piscine ou pas, des grands espaces ou des couloirs exigus, une même équipe éducative est engagée dans la prise en compte de ces jeunes. Les éducateurs travaillent avec le même projet de les accompagner dans un mieux-être.

Aude IEHLE
Médiatrice du SER

Rémi BERNIN
Éducateur de L'Espace Adolescents

Naziha LAYEB
Éducatrice du CAI Poisat



Suite de l'Édito

thérapeutique est au cœur de la prise en charge du jeune au CAI.
Il existe un double pari de l'institution qui peut être à la fois thérapeutique et contenante avec l'idée de remaniements psychiques possibles à l'adolescence. La question centrale posée est : « Comment amener un jeune objet de ses difficultés à être sujet de ses troubles ? »
Le préalable indispensable est de mettre en place les conditions où le jeune se sent entendu, reconnu, du fait de « mauvaises fondations narcissiques » ou de « mauvais accordages précoces »[1].
Dans cette optique, la posture éducative individuelle et collective représente un engagement, c'est une tension dynamique où l'enjeu est de donner du sens à une présence. Il est nécessaire de se placer face à des jeunes qui sont dans l'errance psychique, que les angoisses et souffrances amènent régulièrement au débordement. Il s'agit alors de maintenir l'altérité, fil rouge du travail éducatif, par et dans un mouvement face à la défaite du langage. Dans cette pathologie de l'attachement, du lien du jeune au monde, et aux autres, ce qui est malade ou non abouti, c'est avant tout la relation.
L'enjeu est donc de contenir (du latin con tenere) tenir ensemble, maintenir, entourer, envelopper. Il est question du collectif, du groupe, d'unité, d'enveloppe. C'est là tout l'importance, l'enjeu fondamental de l'équipe, du travail en équipe.
Ainsi, la contenance institutionnelle et la continuité éducative sont interdépendantes, elles se conditionnent l'une à l'autre. À partir de ce postulat, la nécessité d'organiser, de mettre en place des temps cliniques, des temps d'analyse des situations, d'accompagner les individualités autour de logiques d'action communes, favorisent le tenir ensemble. Cette approche pluri et/ou transdisciplinaire permet de fonder une posture par le sens, le sujet et le soin.

CONTENU : Ce qu'on fait

Le cadre institutionnel est d'abord un espace de vie situé et délimité géographiquement dans lequel va pouvoir se développer la prise en charge éducative. Il est défini par la permanence et la continuité éducative.
Concrètement, il s'agit d'un hébergement collectif et éducatif continu 24h sur 24 et de 365 jours par an.
Aujourd'hui, 18 adolescents âgés de 14 à 18 ans, filles et garçons, sont accueillis et répartis en 2 groupes de 9 sur chacune des unités : POISAT et BOURGOIN-JALLIEU. Ils relèvent pour la plupart d'une prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de la protection de l'Enfance et/ou de la Protection Judicaire de la Jeunesse.
Dans le contenu, et de manière succincte, il existe un panel d'activités qui vise l'accueil, la prise en charge du jeune, un apaisement, un partage d'expériences entre les jeunes et les adultes tant individuellement que collectivement.
Les objectifs portent en priorité et de manière succincte sur :
– L'implication des parents dès l'admission avec différents temps de rencontres et la mise en place du CVS (Conseil de Vie Sociale).
– L'intégration du jeune dans une socialisation adaptée à ses besoins et à sa situation.
– La mise en place ou la poursuite des soins psychologiques et médicaux conséquents.
– Le partage de la vie quotidienne dans une logique de "faire avec" et "vivre avec".

En conclusion et en perspective, avec la richesse des actions menées, des réflexions, de l'engagement des personnels des deux unités du CAI, il reste des questions complexes et douloureuses sur le devenir des jeunes accueillis au CAI arrivés à l'âge de leur majorité ou au bout d'une durée de placement trop longue qui vient figer une évolution. Malgré un temps d'apaisement, d'appropriation de leur soin, le fort investissement des équipes éducatives, le peu de possibilité de trouver des solutions adaptées vient heurter la question du sens. Cela interroge la nécessité et la pertinence d'autres projets qui permettraient de faire le lien avec les structures de soins psychiques pour adultes, dans cet entre-deux des 18-21 ans.

Monique BERTHET
Directrice



[1] *Rémy Puyuelo*



À vos plumes !

Le prochain numéro

N° 21 Printemps 2014

sera consacré à

L'Espace Accueil de la Maison des Adolescents Sud-Isère

(*écrits attendus pour le* 7 mai 2014)



REGARDS 21, rue Anatole France 38100 GRENOBLE

Directeur de la Publication : Jean-Paul DEMARD

Comité de lecture : J. Durand, H. Ternant, S. Baba, R. Bernin, O. Chatelard, M. d'Agata, M. Ghisoni, A. Iehle, JM. Jouffe, N. Layeb, E. Schoukroun

Saisie des textes et mise en page : B. Lefèvre
Maquette : Butterflyproject – **Photo** : J-P. Angei
Impression : @lpha.doc, 1er trimestre 2014